

# MasterSeal<sup>MD</sup> 345

## Membrane imperméabilisante

### Description

MasterSeal 345 est une membrane pulvérisable pour imperméabiliser les structures de béton. Il est possible de la pulvériser entre les couches de béton projeté ou coulé sur place. Elle présente une adhérence élevée aux substrats sur les deux côtés, ainsi qu'une bonne élasticité.

Elle peut être appliquée directement sur les surfaces humides des substrats.

### Applications

Recommandée pour :

- Béton coulé en place
- Structures en couches de béton projeté et de matériaux composites (béton ou béton projeté/membrane/béton ou béton projeté)
- Structures souterraines aux profils et configurations complexes
- Adhère à l'acier et à la plupart des membranes en feuilles et permet des solutions d'interface avec d'autres méthodes imperméabilisantes

### Caractéristiques

- Produit à application par voie sèche, prêt à l'emploi
- Élasticité de 80 à 140 % (selon la température)
- Durcissement rapide
- Aucun composant toxique
- Écologique

### Avantages

- Application facile par pulvérisation avec de l'équipement de projection de béton par voie sèche (voir section Équipement)
- Adhérence sur les deux côtés du béton projeté, permettant un comportement composite
- Prise rapide évitant d'interrompre les travaux de construction
- Adhérence complète pour une excellente étanchéité qui empêche la migration de l'eau dans les interfaces entre la membrane et les couches de béton

### Compatibilité

La membrane MasterSeal 345 peut être appliquée sur tous les types de béton, pourvu que la surface soit propre et exempte de particules libres. Du béton projeté et du béton coulé en place avec ou sans fibres d'acier peuvent être appliqués sur la surface de la membrane une fois que celle-ci a mûri.

La membrane MasterSeal 345 peut aussi être utilisée avec les systèmes imperméabilisants classiques de membrane en feuilles.

## Caractéristiques de rendement

### Données techniques

Forme	Poudre
Couleur	Marron pâle
Résistance à la pression d'eau	15 bar (220 lb/po <sup>2</sup> )
Masse volumique apparente*	590 ± 100 g/L (36,8 ± 6,2 lb/pi <sup>3</sup> )
Consommation, par mm (po) d'épaisseur	1,0 kg/m <sup>2</sup> (5,2 lb/pi <sup>2</sup> )
Épaisseur d'application	3 à 10 mm (0,12 à 0,40 po)
Température d'application	5 à 40 °C (40 à 104 °F)
Tension de rupture, à 28 jours*	1,5 à 3,5 MPa (220 à 500 lb/po <sup>2</sup> )
Allongement à la rupture, à 28 jours*	> 100 %
Adhérence, à 28 jours	1,2 ± 0,2 MPa (175 ± 25 lb/po <sup>2</sup> )
Dureté Shore	80 ± 5
Inflammabilité	Ininflammable

\* à 20 °C (68 °F)

## Principes d'utilisation

**Application :** Si un produit de mûrissement externe a été appliqué sur le béton projeté, il doit être enlevé avant que la membrane MasterSeal 345 soit appliquée. Les fuites hydrostatiques actives doivent être préalablement rendues étanches, ou l'eau doit être recueillie à l'aide de tuyaux dans la membrane ou recouverte de plaques de drainage fixées sur la surface du béton afin d'être déviée vers un système de drainage derrière la membrane. Pour avoir des précisions sur une application précise, consultez l'énoncé de méthode de la membrane MasterSeal 345 pour les conditions particulières.

La membrane MasterSeal 345 ne devrait jamais être pulvérisée sans que de l'eau ait d'abord été ajoutée dans la buse. Habituellement, la teneur en eau se situe entre 60 et 70 % du poids du produit. La buse doit avoir une vanne à pointe pour permettre un réglage précis de l'eau et une vanne à billes pour arrêter ou permettre l'écoulement de l'eau.

**Technique de pulvérisation :** La membrane MasterSeal 345 doit être pulvérisée à une distance de 1,5 à 2 m (5 à 6,5 pi) en mouvements parallèles. La deuxième couche doit être appliquée à 90° par rapport à la première.

**Remarque :** La buse doit être manipulée de façon à assurer un recouvrement complet de la surface du substrat par la membrane MasterSeal 345.

Selon la rugosité du substrat, le taux de consommation de la membrane MasterSeal 345 est d'environ 1,0 kg/m<sup>2</sup> par mm d'épaisseur (5,2 lb/pi<sup>2</sup> par po d'épaisseur).

Si la rugosité d'une couche de béton projeté est trop élevée, il faudra peut-être envisager d'appliquer une couche de nivellement ou de lissage de mortier cimentaire (contenant un agrégat d'une dimension supérieure maximale de 4 mm [0,16 po]) pour assurer une surface lisse. La couche de mortier réduira de façon considérable la consommation de membrane MasterSeal 345.

Le béton projeté et le béton coulé en place peuvent être appliqués directement sur la membrane MasterSeal 345 après un mûrissement suffisant.

**Nettoyage :** Il est possible de nettoyer l'équipement en soufflant de l'air comprimé dans le système (dans l'eau). La buse et l'injecteur doivent être nettoyés avec de l'eau.

## Équipement

Il est recommandé d'appliquer la membrane MasterSeal 345 en utilisant la méthode de pulvérisation sèche à l'aide d'équipement de pulvérisation sèche facilement accessible, comme la pompe Reed Sove.

Configuration de base recommandée pour l'équipement :

- Rotor permettant un faible débit (p. ex., système d'alimentation de 18 poches)
- Dépoussiéreur du rotor
- Buse de pulvérisation de 32 mm (1,25 po) de diamètre (embout de plastique avec collet/conique) et anneau liquide à au moins 16 trous (18 trous idéalement)
- Tuyau de pulvérisation de 32 mm (1,25 po) de diamètre

L'équipement de pulvérisation approprié doit être muni d'un filtre pour recueillir la poussière. Faites attention à ne pas occasionner de poussière excessive lors du remplissage de la trémie de la machine. Les surfaces de plancher près de la machine doivent être imbibées d'eau durant le processus d'application afin de lier la poussière.

## Entreposage et manutention

**Température d'entreposage :** La membrane MasterSeal 345 doit être entreposée dans son emballage d'origine non ouvert à une température se situant entre 5 et 40 °C (40 et 104 °F). Elle doit être entreposée dans un endroit sec loin des rayons du soleil.

**Durée de conservation :** La membrane MasterSeal 345 a une durée de conservation de 12 mois si elle est entreposée dans son emballage d'origine non ouvert comme recommandé

ci-dessus. Selon les conditions d'entreposage, il est possible que sa durée de conservation soit supérieure à celle mentionnée. Si la membrane MasterSeal 345 a dépassé sa durée de conservation, communiquez avec votre représentant de BASF pour savoir s'il convient d'utiliser le produit.

**Sécurité:** Il est recommandé de porter des gants, une protection oculaire et un masque antipoussière lors de la pulvérisation de la membrane MasterSeal 345.

## Emballage

La membrane MasterSeal 345 est vendue en sacs de 20 kg (44 lb).

## Documents connexes

Fiche signalétique : Membrane MasterSeal 345

## Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements sur la membrane MasterSeal 345, communiquez avec votre représentant de BASF.

*La division Adjuvants de la division Construction Chemicals (produits chimiques de construction) de BASF est un fournisseur de premier plan de produits qui améliorent la mise en place, le pompage, la finition, l'apparence et le rendement des bétons spécialisés utilisés dans les bétons prêts à l'emploi, les bétons préfabriqués, les produits de béton manufacturés, les constructions souterraines et le marché du pavage. Depuis plus de 100 ans, nous proposons des produits fiables et des technologies innovantes, et grâce à la marque Master Builders Solutions, nous sommes en relation avec des experts du monde entier dans de nombreux domaines afin de fournir des solutions durables à l'industrie de la construction.*

## Avis de garantie limitée

BASF garantit que ce produit est exempt de tout défaut de fabrication et respecte les propriétés techniques du présent Guide de données techniques, s'il est utilisé comme indiqué pendant sa durée de conservation. L'obtention de résultats satisfaisants dépend non seulement de la qualité des produits, mais aussi de nombreuses circonstances indépendantes de notre volonté. BASF N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR SES PRODUITS, NOTAMMENT DES GARANTIES MARCHANDES OU DE CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER. Le seul et unique recours de l'acheteur pour toute réclamation concernant ce produit, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations faisant état d'une violation de garantie, de négligence, de responsabilité stricte ou autre, est l'expédition à l'acheteur d'une quantité de produit égale à celle qui n'est pas conforme à la garantie ou le remboursement du prix d'achat de ce produit, à la seule discrétion de BASF. Toute réclamation concernant ce produit doit être reçue par écrit dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'expédition. L'acheteur renonce aux réclamations déposées après ce délai. BASF NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF (Y COMPRIS LA PERTE DE PROFITS) OU PUNITIF DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.

L'acheteur doit déterminer l'adéquation des produits à l'utilisation prévue et assume tous les risques et responsabilités à cet égard. Les renseignements contenus dans le présent guide, et tout autre conseil technique formulé ultérieurement, reposent sur l'expérience et les connaissances actuelles de BASF. Cependant, BASF n'assume aucune responsabilité quant à la communication de tels renseignements ou conseils, y compris dans la mesure où ces renseignements ou conseils peuvent être liés aux droits de propriété intellectuelle de tiers, en particulier les droits de brevet. De plus, aucune relation juridique ne peut être créée ou entraînée par la présentation de ces renseignements ou conseils techniques. BASF se réserve le droit d'apporter des changements selon les progrès technologiques et les développements ultérieurs. L'acheteur du ou des produits doit les tester pour déterminer leur adéquation à l'application et à l'utilisation prévues avant de procéder à leur application complète. Seuls des experts qualifiés peuvent vérifier le rendement du produit décrit ici en procédant à des essais.